codever
collectif de défense des loisirs verts

Communiqué de presse

5 février 2016

Contact : Charles Péot au 09 650 444 76
ou 06 42 19 90 11 – jdc@codever.fr
www.journeesdeschemins.fr

23ème édition des Journées des chemins

Proposée par l'association CODEVER, collectif de défense des loisirs verts

Du samedi 12 au dimanche 20 mars 2016

Avec le soutien de :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération des Randonneurs Equestres de France FREF France

FFMC MOTARDS & CITOYENS Fédération Française des Motards en Colère

CNRH Collectif National des Racines et des Hommes

ALERTE ! Bientôt votée, la loi relative à la biodiversité imposera aux communes de recenser leurs chemins. Nombre d'entre elles, souffrant de finances exsangues, seront tentées de se débarrasser des chemins embroussaillés.

Le CODEVER lance donc un appel aux clubs de 4x4, de moto, de quad, de marcheurs, de vététistes, de cavaliers, aux pêcheurs, aux chasseurs : il est crucial d'organiser des chantiers pour rétablir des itinéraires qui disparaissent faute d'usage ou d'entretien.

Proposées et coordonnées par le CODEVER, les Journées des Chemins sont destinées à sensibiliser l'opinion publique à la disparition des chemins, à réhabiliter l'image des pratiquants de loisirs verts et à défendre leur liberté de circuler.
Chaque année, des milliers de particuliers, associations, élus locaux, partent sur le terrain avec serpes, tronçonneuses et tractopelles pour débroussailler des kilomètres de chemins et ramasser des tonnes de déchets.

Objectifs de l'opération « Journées des Chemins » :

- Promouvoir une attitude de développement durable

- Sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir les chemins sous peine de les voir disparaître
- Promouvoir un partage citoyen des chemins entre les différents usagers
- Lever les préjugés sur les pratiquants de loisirs verts motorisés dont le comportement est trop souvent décrié
- Défendre la liberté de circuler sur les chemins, quel que soit le moyen de locomotion

A l'heure où la préservation de notre planète est un enjeu majeur de notre société, les Journées des Chemins apportent une pierre à l'édifice de notre environnement.

Les loisirs verts confrontés à la sanctuarisation des campagnes.

De plus en plus nombreux, les pratiquants des loisirs verts ont besoin d'itinéraires et de zones de pratiques. De nos jours, la vente des chemins ruraux par les communes s'est heureusement fortement ralentie. En revanche, les budgets communaux sont en berne et la sanctuarisation des campagnes s'accroît (Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, zones Natura 2000...) Ces contraintes n'incitent pas les collectivités à réhabiliter les chemins embroussaillés.

Bientôt, la loi demandera aux communes de recenser leurs chemins. Pour nombre d'entre elles, aux finances exsangues, il sera tentant de se débarrasser des chemins bouchés faute d'usage.

Le Codever invite donc les adeptes des loisirs verts à partir à la reconquête des chemins oubliés et à défendre notre patrimoine ainsi que le principe d'un accès libre et raisonné à la nature.

A vos pelles, vos sécateurs…
Rendez-vous pour les Journées des Chemins du 12 au 20 mars 2016 !

Mode d'emploi, fiche d'inscription chantier, carte des chantiers…

Toutes les infos utiles sont sur

www.journeesdeschemins.fr

Fiche d'inscription ci-après à renvoyer au plus tôt par email :
jdc@codever.fr ou par fax : 03 86 83 59 10,
ou par courrier : CODEVER, 1 rue Edouard Bouthier, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE.

Fiche d'inscription chantier (à remplir complètement et lisiblement).
Une fiche par chantier (exemple : 2 chantiers distincts sur la même commune = 2 fiches)

Date du Chantier :	
La presse locale peut contacter : (nom, prénom, **n° de téléphone facilement joignable !)**	
Si différent, contact le jour J **(un téléphone portable joignable sans faute sur le chantier)**	

Nom de la commune concernée + code postal + lieu précis du chantier			
Statut de l'organisateur/responsable du chantier (cochez)	**Asso loi 1901** ☐	**Collectivité locale** ☐	**Particulier(s)** ☐
	Autre, précisez :		
Nom-coordonnées complètes - email de l'organisateur			
Description et but du chantier			Entretien, réouverture simple ou lourde, ramassage de déchets…
Option pratique (horaires et lieu du rendez-vous, repas…)			le chantier est-il accompagné ou suivi d'un apéritif, d'un casse croûte, d'un barbecue,…
Moyens mis en œuvre			Engins, outils, nombre de personnes attendues
Nature (clubs, particuliers…) et nombre de participants attendus			Pensez à inviter des Personnalités locales et des élus
Option culturelle			
Titre des médias locaux et régionaux déjà contactés par vous			Si médias non connus s'adresser à l'attachée de presse